



ÉDITORIAL

Le péril jeune, un lourd héritage des adultes

MAURICE BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

Leur procès est vieux comme le monde mais prend une nouvelle ampleur à l'ère du numérique et d'une société de plus en plus vieillissante. Les jeunes ne lisent plus, sont violents jusqu'à s'entretuer, ne croient en rien hormis au radicalisme religieux ou écologique. Ils croient trop aux genres et aux libertés sexuelles ou à l'inverse, aux interdits religieux pour ne pas être des mécréants. Leurs cultures les excluent du monde dans lequel ils ne votent de toute façon pas. Ils se laissent aller dans les jeux-vidéo ou les tutos maquillage. Ils ne sont pas les bienvenus dans une société qu'ils mettraient en danger ou qui est trop dangereuse pour eux. Peu importe votre vision du monde, la jeunesse semble être plus le problème que la solution. Au point que les espaces publics « sans enfants » (« no kids zone ») se multiplient à travers l'Europe, du restaurant au train et même dans certains commerces. Au point que le nombre de naissances dans nos sociétés occidentales s'effondre. La France de 2023 a connu 20 % de naissances en moins qu'en 2010. Une société qui voit dans sa jeunesse un péril plutôt qu'une chance ; là est le vrai risque de décadence. Cela n'empêche pas, bien sûr, de condamner sévèrement les auteurs de crimes, les harceleurs, les islamistes et tous les empêchements d'être libres et différents. Mais n'évoquer cette jeunesse que par ces prismes-là démontre la responsabilité des adultes et l'échec consentant des politiques. Responsabilités des adultes quand la jeunesse ne se plaint même plus, ne se victimise même pas - contrairement au discours ambiant et dominant - mais qu'elle s'isole, s'enferme, se « désœuvre ».

La jeunesse ne se plaint même plus. Elle s'isole et s'enferme.

La dégradation affolante de la santé mentale des ados devrait mobiliser toute la société, bien plus que de savoir s'il faut couper les allocs aux parents d'enfants délinquants. Un quart des lycéens dit avoir eu des pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois et un sur dix avoir fait une tentative de suicide au cours de sa vie. C'est aussi l'échec des politiques face à cette jeunesse angoissée, précarisée comme jamais. Ils sont minoritaires dans la société et votent peu en plus ; ce n'est pas en orientant les politiques publiques vers eux que vous gagnez les élections. Mais à long terme, tout le monde est perdant quand un étudiant sur cinq ne mange pas toujours à sa faim et qu'ils ne cessent d'allonger les files des associations caritatives. Autant de chiffres concernant les plus jeunes qui ne sont que le reflet d'une société incapable de se projeter, de penser son avenir. Ce n'est pas le péril jeune, c'est celui des anciens qui n'ont plus grand-chose à proposer, encore moins à offrir à leurs enfants.

SOMMAIRE

Agenda.....	9	Bourse.....	31
Grand Angoulême.....	10 à 15	Sports.....	33 à 38
Vie locale.....	16 à 25	Courses hippiques.....	32
Hommages et souvenirs.....	26-27	Actualités.....	39 à 43
Annonces classées.....	28 à 30	Cinéma.....	45

Retrouvez le dessin de Goubelle en page 43

Charente Libre

Président
du conseil d'administration :
Christophe GALICHON

Directeur général :
Marc DUFFAU

Directeur de la publication,
Rédacteur en chef :
Armel LE NY

S.A. à conseil d'administration
Capital : 37.950€ - Durée : 99 ans
Siège social : ZI N°3 - 16340 L'Isle-d'Espagnac
Tél. 05.45.94.16.00

REGIE EXTRA-LOCALE
366 Publicité
Tél. 0 180 489 366

ARPP
autorité de régulation professionnelle de la publicité

AUDIPRESSE
Audience mesurée par

Tirage : 29.681 ex.
N° commission paritaire 0525 C 86606
Principal actionnaire : GSO SA

ACPM
OJD
2021
DIFFUSION

Imprimé par SAPESO - 40, quai de Brazza, 33000 Bordeaux.
Ce journal a été imprimé sur du papier produit en Espagne,
certifié PEFC 70% - FCBA-PEFC-COC-17-01690. Taux de fibres recyclées : 92%.
Emissions de GES : 125g CO2 eq par exemplaire (données 2022)

Toute la semaine
dans **Charente Libre**
« les Maux
de la Ruralité »



THOMAS GABRION
t.gabrion@charentelibre.fr

C'est un peu la carte scolaire de la psychiatrie. Et c'est la même pour tous, que l'on réside à la capitale ou dans le rural charentais : une structure d'accès aux soins psychologiques pour un secteur géographique d'environ 70.000 habitants. « C'est ainsi que la profession est organisée en France », confirme David Dereure, directeur du centre hospitalier Camille-Claudiel dont dépendent les six centres médico-psychologiques (CMP), déployés en zone rurale et secondés par des antennes locales. « Mais à l'échelle d'un département rural comme le nôtre, ce n'est pas suffisant », appuie le directeur. « On cherche à intervenir le plus tôt possible, en étant le plus proche possible. » Trois équipes mobiles, spécialisées autour des personnes âgées, des adolescents et des personnes atteintes du trouble autistique, se rendent directement au domicile des patients. Précarité, solitude, isolement. Comment faire alors, dans nos campagnes, pour prévenir le risque de détresse psychologique ? En Charente, les moyens manquent toujours mais la politique semble plus volontariste que jamais. Et il y en a besoin : un Français sur cinq sera confronté au moins une fois dans sa vie à un épisode dépressif néces-

4. Lutter contre

Entre tabou et isolement social, la souffrance psychologique en milieu rural est un enjeu sociétal sérieux. En Charente, si les moyens manquent toujours, la politique se veut plus volontariste que jamais.

Et des solutions existent.

sitant une prise en charge médicale. Au CMP de La Rochefoucauld, si le poste de psychologue est vacant depuis le mois de novembre, « on essaie de proposer un premier rendez-vous infirmier sous douze jours », clarifie Sonia Michaud, cadre de santé en charge notamment des CMP de La Rochefoucauld et de Ruffec.

**Les infirmières,
en première ligne de la psychiatrie**

Elles sont huit infirmières, en première ligne, qui assurent une permanence au centre et sur les antennes de Terres-de-Haute-Charente, Montbron ou encore Montembœuf. « L'idée c'est d'être à 15 ou 20 minutes des gens. Et réduire au mieux le risque d'oublier le patient », souligne Sonia Michaud. Encore faut-il que celui-ci vienne pousser la porte.

« J'avais envie de mourir. » Élise (le prénom a été changé) retrace son parcours d'accès aux soins, entamé en 2016. « C'est la sœur d'un ami qui m'a parlé de l'existence des CMP. » À 45 ans, celle qui est mère de trois enfants se souvient avoir d'abord eu



mal au dos, lors de l'annonce de la fermeture de l'entreprise où elle est employée. Peu avant que son mari, décédé depuis, ne déclare un deuxième cancer. « Et puis j'ai sombré. »

L'habitante de Charras se rend désormais au moins une fois tous les 15 jours en entretien avec Maeva Rontet, l'une des infirmières du CMP de La Rochefoucauld. « C'est comme être dans une bulle pendant une heure. Et je ne paye absolument rien. » « C'est un service pu-



Les équipes infirmières du CMP de La Rochefoucauld sont en première ligne. Ici avec Sonia Michaud, cadre de santé référente du centre. Renaud Joubert

Le blues de la campagne



Dans sa maison de Ruffec, Jean-Marie Villessot reçoit une fois par mois la visite d'une psychologue de l'équipe mobile Goya du centre hospitalier Camille-Claudé. « Une bouffée de sérénité » pour l'homme de 79 ans. Renaud Joubert

blic», précise Sonia Michaud. « Gratuit et ouvert à tous. Car tout le monde peut être concerné par un accident de la vie. »

À 79 ans, Jean-Marie Villessot vit seul dans sa petite maison de Ruffec. « On m'a trouvé un cancer du poumon en 2022 », raconte-t-il. « Entre le coup au moral quand on vous l'annonce, et la deuxième couche avec les soins médicaux, j'ai dû appeler à l'aide. » Une fois par mois désormais, c'est une psychologue de l'équipe mobile Goya de Camille-Claudé qui intervient à son domicile. « Je serais désemparé si ça devait s'arrêter. Avec la maladie, on a moins de relations. On devient le pion branlant dans l'équilibre des personnes qui vous entourent. »

Dans la culture rurale, un dépressif, c'est avant tout un non-productif.

Si les CMP de Ruffec et La Rochefoucauld enregistrent une hausse de prises en charge de +8 % par rapport à 2022, la honte d'être en souffrance reste parfois taboue. « Dans la culture rurale, un dépressif, c'est avant tout un non-productif. Et il n'est pas avouable d'avoir envie de se jeter par la fenêtre », observe Chantal Milliet, directrice des soins à Camille-Claudé. L'évaluation de la douleur physique n'est pas évidente, mais sur le plan

psychique elle est encore plus délicate. « On pense qu'on va bien, même si on a des angoisses ou des cauchemars », reconnaît Élise, qui encourage à ne pas attendre d'être en bas pour franchir le seuil d'un cabinet. « C'est pas parce qu'on passe au CMP qu'on sera interné. Pour moi, ça a été une béquille. »

Pour Jean-Marie, une bouffée de sérénité. « Parler avec quelqu'un sans affect, c'est ce qui m'a aidé. À force de parler de scanner et d'oncologie, il arrive un moment où on voudrait discuter d'autre chose. » Et retrouver une vie normale.

À Angoulême, l'association Attapsy accueille les personnes en souffrance psychique invalidante en leur proposant un toit et un accompagnement vers un retour à l'emploi. « La résidence est en ville car la priorité c'est de reprendre une vie sociale », soutient Véronique Alasseur, une des 70 bénévoles de la structure qui voit venir des ruraux en situation de dénuement.

« La précarité, c'est le critère que l'on retrouve partout, dans les conduites addictives, dans l'augmentation du taux de criminalité. Mais ce n'est pas le principal », précise Chantal Milliet, qui observe aussi l'arrivée de nouvelles pathologies mentales.

Pour la prise en charge de l'addiction, le manque de moyens à la campagne est criant. « En Charente, les cellules sont soit à Angoulême, soit à Cognac. C'est tout », s'inquiète David Dereure. « Jusque-là, le gros du problème c'était l'alcoo-

lisme, mais c'était ancré dans la culture. Il y a à peine deux générations, on buvait deux à trois litres de vin par jour. Mais ce n'était pas de l'alcool, c'était du vin ! » Désormais, les pratiques de consommation des drogues urbaines, comme la cocaïne, arrivent de plus en plus à la campagne.

De la tentative de suicide à la création d'entreprise

La hausse des besoins augmente la pression sur la profession. « La parole se libère, la société souhaite des réponses différentes », poursuit David Dereure. « Heureusement, le milieu associatif prend en charge une partie de cette demande. » Tout comme le milieu professionnel.

En Charente, le dispositif des « sentinelles », ces professionnels de tous secteurs d'activité qui sont formés au repérage de signes suicidaires, se développe. « C'est le cas, dans le milieu agricole, des contrôleurs PAC. Ils viennent faire leur travail, mais ils ont aussi une deuxième casquette, cachée mais précieuse », éclaire David Dereure.

En janvier, Élise a tenté de mettre de fin à ses jours. « Pourtant, quelques heures plus tôt, ça allait plutôt bien », retrace-t-elle. « Il y a des rechutes. C'est pourquoi cet accueil est si beau. L'infirmière est là, juste pour moi. Une oreille toujours attentive. » Qui l'a amenée récemment à créer son entreprise. Une activité d'animatrice à destination des personnes vulnérables. À domicile...

«La violence ne vient pas de nulle part»

Le centre Magritte travaille auprès des personnes condamnées à des obligations de soins par la justice. Jusque dans les CMP ruraux.



Le centre médico-psychologique, rue Alfred-de-Vigny, quartier Victor-Hugo, à Angoulême. Julie Desbois

+13 % de patients en 2023 par rapport à 2022, suivis par le Centre médico-psychologique (CMP) judiciaire « Magritte », basé à Angoulême. « On travaille auprès de personnes déjà condamnées ou en attente de jugement, ayant reçu une obligation de soins », précise Paul Cachau, psychiatre responsable du centre. « Et exclusivement sur des situations de violences faites aux personnes. »

Violences sexuelles, psychologiques, physiques, conjugales. « Avec la libération de la parole, il y a un niveau de réponses judiciaires qui a augmenté », rappelle Chantal Milliet, directrice des soins à Camille-Claudé. « Actuellement, ce sont sept à huit injonctions de suivi, avec obligations de soins, qui sont délivrées par les juges chaque semaine. Et en général pour plusieurs années. » Ce qui grossit, d'année en année, le nombre de patients suivis par les équipes.

Or, les moyens suivent moins. « C'est un mi-temps infirmier et un mi-temps psychologue supplémentaires seulement depuis 2022 », lâche Barthélémy Nay, cadre de santé au CMP judiciaire et à la maison d'arrêt d'Angoulême. Au total, quatre infirmières, trois psychologues, un psychiatre et un cadre de santé qui, en binôme, tâchent de se rendre régulièrement dans un des CMP ruraux du département.

« Nos patients sont en très grande majorité des hommes, de tout âge. On a quelques mineurs pour des violences sexuelles, mais c'est à la marge. » Le parcours de soins est défini à partir du pre-

mier entretien : régularité, nature des soins, traitement médica-

menteux, capacités du patient. « Tout cela se décide indépendamment de la décision judiciaire », explique Paul Cachau. « C'est-à-dire que le juge ne nous dit pas "je veux que vous me guérissez cette personne de sa tendance à la pédophilie". L'obligation de soins, c'est d'abord l'obligation de consulter un psychologue ou un psychiatre. » Libre à lui de traduire, selon le parcours défini, l'injonction du juge.

«Les auteurs d'aujourd'hui sont souvent les victimes d'hier»

« Il faut que le patient prenne conscience, à partir de cette obligation, de l'intérêt que celle-ci a pour lui. » En créant un environnement sécurisant. « Qu'il ne craigne pas que ce qu'il pourra dire se retrouve sur le bureau du juge ! On n'est pas des auxiliaires de justice et nous sommes tenus par le secret médical. Notre rôle est différent de celui d'expert psychiatre. »

« On ne voit personne présentant des troubles psychiatriques », poursuit Paul Cachau. « Ce sont surtout des comorbidités dépressives. » Autrement dit, pour reprendre la vieille classification, des passages à l'acte issus de névroses plutôt que de psychoses.

« En revanche, cette violence ne vient pas de nulle part. Elle est souvent là dès l'enfance, au sein des familles. » Ou issue d'une société qui l'a longtemps laissée s'installer. « Les auteurs d'aujourd'hui sont souvent les victimes d'hier », conclut Chantal Milliet.

Demain: Comment les centres sociaux se réinventent à la campagne.